



## CONSEIL D'ECOLE DU 23/06/2015

### PRESENTS

M CAUVIN, Maire

Mme SEGURA Adjointe aux Affaires Scolaires

M MARIAUD, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN)

Mmes et M. VIALA, COUSINIE, MOTTES, CULTRERA, ROUVE, BONICI, GAUDON, PONS, F. DIDOUHI, ORTEGA, RONDELET, parents élus

Mmes et M. BONNEFOY, ESPUCHE, FILIPPI, GAY, HENGY, JULIEN, MEJEAN, NICOLAS, SIMON, enseignants  
Madame ROMERO, ATSEM

Madame CAVATORTA, employée municipale

### EXCUSES

Monsieur ZANETTI, Inspecteur de l'Éducation Nationale et Mmes et M DANY-VINCENT, F. HUMBERT, MARTINEZ,

L'ordre du jour était le suivant :

### ORDRE DU JOUR :

1. Secrétariat du conseil d'école
2. Demande de modification du règlement intérieur de l'école
3. Organisation interne de l'école
  - a. Mouvement du personnel
  - b. Prévisions Rentrée 2015/2016
4. Actions pédagogiques menées dans les classes et au sein de l'école
  - a. Par classe
  - b. Liaison CM2/6<sup>ème</sup>
  - c. Les sorties
  - d. Fête de l'école
  - e. Liaison Ecole/Famille
5. Stages de remise à niveau
6. Discipline et problèmes de comportement
7. PPMS /Sécurité et travaux dans l'Ecole
8. Questions diverses

### 1. SECRETARIAT DU CONSEIL D'ECOLE

A la demande de certains parents élus, un secrétaire adjoint est désigné parmi les parents élus. Rappel est fait d'être présent le lendemain matin pour faire le compte-rendu avec la directrice  
C'est Monsieur Cousinié qui fera office pour ce Conseil

### 2. DEMANDE DE MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Certains parents élus ont demandé d'ajouter ce point à l'ordre du jour. La directrice explique tout d'abord que le règlement intérieur de l'école a été voté par ces mêmes personnes en novembre lors du 1<sup>er</sup> Conseil et que le règlement ne se vote qu'une fois par an.

**Monsieur Cousinié** explique qu'ils voudraient que l'**ARTICLE 1 "ACCUEIL ET LAICITE**

*L'école accueille les enfants sans discrimination et les éduque selon les principes de la laïcité. Conformément aux prescriptions de l'article L. 141-5-1 du code de l'éducation, le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit. Lorsqu'un élève méconnaît l'interdiction*

posée à l'alinéa précédent, la directrice organise un dialogue avec cet élève avant l'engagement de toute procédure disciplinaire. Afin de réquie tout risque, il est rappelé que tout couvre-chef est interdit dans les locaux de l'école. Il en va de même pour toute personne intervenant auprès d'un groupe d'enfants dans le cadre scolaire (ateliers, sorties...)" soit revu. Ils s'appuient notamment sur la décision du Conseil d'Etat du 23 décembre 2013 qui précise que « Les parents accompagnants les sorties ne sont pas soumis à la neutralité religieuse...mais que les exigences liées au bon fonctionnement du service public de l'éducation peuvent conduire l'autorité compétente, s'agissant des parents qui participent à des déplacements ou des activités scolaires, à recommander de s'abstenir de manifester leur appartenance ou leurs croyances religieuses » car quelques parents ne peuvent accompagner par rapport à cet article.

**La directrice** explique que le problème se pose sur le rôle des parents qui viennent aux sorties. Ils ne sont pas là pour accompagner LEUR enfant mais ont la mission de s'occuper de plusieurs élèves. Dès lors ils sont considérés comme auxiliaires de l'état et à ce titre, comme le souligne la circulaire de l'Education Nationale du 27 mars 2012 (qui n'a pas été abrogée) "ne peuvent pas montrer leurs convictions religieuses, philosophiques ou politiques par leur tenue ou leur propos".

Il y a un conflit d'interprétation et de compréhension des termes. L'équipe enseignante se base sur le terme "d'auxiliaire de l'Etat" et les parents sur celui de "parents accompagnant les sorties".

Certains parents ne comprennent pas la différence entre le moment où ils sont usagers (venir chercher leurs enfants, vendre des gâteaux ou crêpes à la sortie de l'école...) et le moment où ils ont des élèves en responsabilité. Question est aussi posée par rapport aux rencontres USEP (qui est une association Loi 1901 et qui n'est pas régie par les mêmes circulaires ou lois)

Béatrice Bonnefoy fait référence au paragraphe « 5.4.Participation de personnes étrangères à l'enseignement » du Règlement départemental des écoles publiques du Gard et en particulier au point concernant la participation de parents d'élèves et souligne que quand elle fait une sortie elle est toujours dans une action éducative, les parents ne sont pas usagers ils ont une mission éducative. Elle rappelle que le choix des parents d'élèves sollicités pour l'encadrement des élèves appartient à l'enseignant. Les parents soulignent que le choix est tronqué puisqu'il y a ce règlement et donc les enseignants ne peuvent que choisir parmi les parents « visiblement religieusement neutre ».

**Monsieur Mariaud** (DDEN) cite l'intervention de la Ministre qui a demandé que cela se règle au cas par cas et que les directeurs aient une tolérance dans la mesure où les parents ne font pas de prosélytisme

**Madame Rondelet** souligne que les circulaires n'ont aucune valeur juridique, elles sont prises à l'occasion de la parution d'un texte (loi, décret...) afin de le présenter aux agents qui vont devoir l'appliquer...

**La directrice et le maire** précisent que le tribunal de Nice a statué sur une erreur de droit non pas sur le fond (le fait que l'école citée ne s'est pas prévalu de textes particuliers ou de considérations liées à l'ordre public ou au bon fonctionnement du service).

S'en suit une discussion sur les termes du paragraphe (surtout sur la pertinence l'emplacement exact de l'alinéa voté lors du Conseil d'Ecole du mois de novembre)

Le règlement sera donc étudié et voté lors du vote en novembre.

### 3. ORGANISATION INTERNE DE L'ECOLE

#### a) Mouvement du personnel

Peu de changement dans l'équipe. Hormis Mme VILLETARD qui est en congés maternité et Magali Méjean. Nous ne connaissons pas les personnes qui la remplaceront. Nous ne connaissons pas non plus l'emploi du temps de Laetitia GAY, puisque nous avons 2 mi-temps et 3 fois ¼ temps. Nous ne pourrions pas nous organiser avant la rentrée ce qui est préjudiciable pour les élèves.

#### b) Prévision des effectifs 2015/2016

A priori il y aurait des classes de PS, MS, GS, CP, CE1, CE1/CE2, CM1 et CM2. Les classes seront réparties tardivement, elles seront affichées la veille de la rentrée qui se fera le mardi 1<sup>er</sup> septembre. La demi-journée d'intégration des PS aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet de 8h45 à 10h15.

#### 4. ACTIONS PEDAGOGIQUES DE L'ECOLE

##### a) Par classe (s)

PS: travail sur le jardinage

MS: travail sur le Vivre ensemble grâce notamment à la pratique de l'EPS

GS: travail sur le jardinage et les Contes traditionnels en remerciant Marine MADRANGE pour le travail effectué en BCD

CP: élevage des Vers à Soie

CP/CE1 : pas de gros projets si ce n'est Atelier Lecture par les élèves du Collège. L'année prochaine, l'échange se multipliera pour donner envie de lire entre les classes de CP et de CE1 et l'Atelier de Lecture de Mme FAYOLLES du CDI du Collège.

CE2/CM1 : rencontre avec les Correspondants de St Génies Les enfants veulent continuer à s'écrire pendant les vacances.

CM2 : classe bi-langue, travail avec tous les CM2 du secteur du Collège avec les Incorruptibles (5 livres à lire pendant l'année et Défi Lecture le jour de la rencontre CM2/6<sup>ème</sup>), Atelier Lecture aussi avec le Collège, ils ont passé le Permis Internet avec la BDPDJ, et enfin classe culturelle et historique à Paris du 15 au 18 juin

##### b) Liaison CM2/6<sup>ème</sup>

Aujourd'hui a eu lieu la journée CM2/6<sup>ème</sup>. Après un accueil à 8h30 par Mme Couturier, principale, des groupes de 8 élèves ont été pris en charge par des délégués de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> et ont fait une sorte de jeu de piste afin de visiter le collège et rencontrer les professeurs de 6<sup>ème</sup>. Le repas leur a été offert au self du Collège.

##### c) Les sorties

Toutes les classes sont sorties ou vont sortir en cette fin d'année grâce à l'argent donné par l'APE:

PS, GS et CE1/CE2 : Sortie jeu de Pistes au Parc Parfum d'Aventures de Gènerargues

MS : Seaquarium du Grau du Roi

CP et CP/CE1 : Journée aux Jardins Ethnobotaniques de Rousson + Chèvrerie

CM1: sortie urbaine à Nîmes avec leurs correspondants plus une journée Orientation à Anduze

CM2: Sortie culturelle de 4 jours à Paris et jeudi matin, visite de la nouvelle station d'épuration

##### d) Fête de l'école

Elle aura lieu le vendredi 26 juin. Rendez-vous est donné à 17h45 au Foyer pour le début du spectacle à 18h00.

Explications sur le déroulement de la fête par les membres de l'APE: cela commencera par le Spectacle des Enfants, aucune activité pendant et délimitation de l'espace pour les enfants devant la scène (où ils restent du début à la fin du spectacle), après: âne, trottinodrome, mini-golf, repas et animation du DJ pour les enfants pendant le repas et soirée dansante.

##### e) Liaison école / famille

Nous sommes disponibles pour tout échange d'informations au PORTAIL (entrées ou sorties). Pour toute question plus importante, merci de prendre rendez-vous avec l'enseignant(e) concerné(e). De même, si un désaccord persiste, les délégués des parents sont là pour vous accompagner. Plus aucun débordement ne sera toléré; à partir du moment où les portes s'ouvrent, les parents ne doivent pas se trouver à l'intérieur de l'école du côté élémentaire.

#### 5. STAGE DE REMISE A NIVEAU

Certains parents élus ont demandé que ce point soit à l'ordre du jour.

**Monsieur Cousinié** explique qu'ils ont reçu un courrier de la Mairie donnant autorisation d'occuper les locaux pour les stages de remise à niveau. Avant d'en avertir les parents il désirerait avoir plus de renseignements.

**Monsieur Cauvin** précise que c'est une demande de l'Inspection Académique qui demande à chaque Commune que les locaux soient mis à disposition des enseignants volontaires et de le diffuser aux associations de parents d'élèves

La directrice souligne que cela ne concerne que les CM1 et CM2, pendant les vacances de Pâques, la première semaine des vacances de Juillet et la dernière semaine d'août avant la rentrée. Aucun enseignant n'étant volontaire, ces stages ne se font pas sur l'école. Ce n'est pas un soutien pour toutes les classes.

**Sabrina HENGY** précise enfin que s'il y a des demandes, il faut les dire et on fera remonter à l'Inspection Départementale qui regroupera les enfants dans une école du secteur si cela se fait là-bas.

Madame Rondelet souhaiterait la mise en place d'études dirigées. Une fois la différence entre études surveillées (où les élèves ne sont que surveillés) et les études dirigées (où la personne compétente les aide à faire leurs devoirs), se pose la question de la mise en place et de ses aléas: nombre d'inscrits, taux d'encadrement, prévision à l'année pour les effectifs inscrits à la garderie, pas de gêne pour les heures de ménage, rémunération des acteurs (soit enseignants soit association)... A voir

## 6. DISCIPLINE ET PROBLEMES DE COMPORTEMENT

Certains parents élus ont demandé que ce point soit à l'ordre du jour.

### a) Classe de MS

Certains parents font part de leur inquiétude car c'est une classe difficile et ils doivent se suivre tout au long de leur scolarité.

**L'équipe enseignante** explique que dans un premier temps il n'y a aucune inquiétude à avoir au niveau des compétences, de plus ils sont contents de venir à l'école. Par contre ces enfants ont des soucis "d'éducation", ils ne respectent pas les règles, ne respectent pas les autres. Mais ces élèves ont grandi, ils "se sont arrangés", ils ont compris que c'était mieux pour eux d'accepter les règles. Leur comportement a évolué, s'améliore (peut-être faudrait-il que les règles à la maison soient plus strictes...) Mais il n'y a vraiment aucune inquiétude à avoir. Ils parlent tout le temps, le sport leur est nécessaire pour se défouler, se dépenser; ils se "battent" mais ce n'est jamais méchant. Ça ne peut qu'aller mieux...

Suite à la proposition de scinder la classe et de faire 2 classes bi-niveaux, **la directrice** explique que sur le plan pédagogique, ce n'est pas le mieux. L'équipe pédagogique s'est souvent consultée et nous avons pris en considération les différents problèmes qui s'y passaient. Dans le même temps, nous refusons de stigmatiser ces enfants et nous avons pris les dispositions qui s'y prêtaient. Certains par exemple, ont été invités dans les classes des "grands" pour voir ce qu'on attend d'eux à des moments précis, et ce qu'est le métier d'élève. Nous savons gérer les classes. C'est un travail de longue haleine.

### b) "Arrachage" des enfants le matin

Madame VIALA et Madame RONDELET reprochent assez véhément à la directrice d' "arracher" les enfants des bras de leurs parents quand ils arrivent en retard. Elles lui reprochent aussi de ne pas ouvrir le portail à 8h20 précises.

La directrice explique qu'il ne s'agit que d'une perception des choses et elle regrette qu'aucun parent « choqué » ne soit venu lui dire personnellement et elle soupçonne quelques rancœurs personnelles qui n'ont pas leur place dans ce Conseil. Son bureau est ouvert et les parents peuvent très bien aller la voir en cas de problèmes ou de désaccords. Béatrice Bonnefoy reconnaît que parfois l'accueil des enfants arrivant régulièrement en retard se fait sans ménagements et conseille donc aux parents d'arriver plus tôt car les enfants attaquent leur journée d'école dans de mauvaises conditions.

La directrice explique que dorénavant il n'y aura plus de problème, puisque passée l'heure, les portes seront fermées et ne s'ouvriront plus.

Madame Gaudon prend alors la parole pour expliquer que c'est son dernier Conseil d'École depuis 8 ans qu'elle est parent élue et qu'elle n'est pas d'accord avec ce qui s'est dit de la part des autres parents. Elle pense que les parents d'élèves doivent être la main dans la main avec le corps enseignant. Jamais elle (ni Mmes Ortega et Monsieur Giovannoni) n'ont senti ni un acharnement pareil vis à vis d'un enseignant ni une tension pareille sauf depuis les conflits avec la mairie quelques années auparavant.

Monsieur Cousinié rappelle que jamais les parents n'ont eu l'intension d'être méfiant quand au corps enseignant et le remercie de son dévouement dans cette noble tâche qu'est l'instruction publique des enfants. Les parents regrettent que ce qui est du débat puisse prendre l'apparence de conflit et regrette fortement que les problèmes personnels de certains se mêlent aux discussions du Conseil d'école qui se réunit toujours pour chercher le bien et le mieux de l'École.

## 7. SECURITE ET TRAVAUX DANS L'ECOLE

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 19 juin. Tout s'est bien passé.

Une liste de travaux va être déposée en mairie pour les travaux de l'été. La directrice remercie les services municipaux pour la place peinte en bleue et pour être à l'écoute et essayer de résoudre nos tracés matériels.

- Par contre toujours le problème de la chaleur dans presque toutes les classes: volet cassé et bloqué dans la classe de GS, baie vitrée sans store dans les classes de CP et CE2/CM1. Serait-il possible de planter un arbre devant pour faire de l'ombre, ou déplacer le store ou encore faire des avancées extérieures pour couper les rayons du soleil (mais il faut demander l'aval de l'architecte et cela coûte très cher.)
- Est-il possible de nous remettre des drapeaux français et européen en bon état ?
- Le barillet du portail de la cour est bloqué...

### • ELECTIONS PARENTS AU CONSEIL ECOLE 2015/2016

La Directrice remercie les parents élus d'avoir participé aux différents Conseils d'École et rappelle que courant septembre, ils devront se réunir pour organiser les prochaines élections. Ce sont les parents qui devront établir la liste des candidatures, les bulletins de vote et tenir le bureau le 9 octobre.

### • QUESTIONS DIVERSES

- Delphine SEGURA : les TAP ont lieu dans les 2 classes libres afin de déranger le moins possible les classes occupées. Il est demandé en cas d'utilisation pendant le temps scolaire de les ranger et de les nettoyer.
- Nous allons faire une lettre à la Coopérative des Autobus concernant le dernier voyage des PS car le chauffeur a vraiment été mal aimable et il conduisait avec le portable à l'oreille

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20 et se finit par le "verre de l'Amitié"